

ECOLE MULTISPORTS

Organisation 2020 / 2021

- Les cours débuteront le **Mardi 29 Septembre 2020** et se termineront le **Vendredi 11 Juin 2021**. Chaque groupe aura un effectif maximum de 14 enfants exceptés les PS et MS pour qui le taux est de 18 enfants (2 Animateurs).
- Il ne sera pas possible de débuter les séances qu'à condition de disposer du dossier d'inscription **rempli et complet**. (si possible une semaine avant le début des séances)

Vérifiez la présence de l'animateur lorsque vous amenez votre enfant.
Veuillez prévenir en cas d'absence de votre enfant.

Créneaux pour les : (ces créneaux peuvent être modifiés selon le nombre d'inscriptions)

- Petite section - Moyenne section : le mercredi de 16h30 à 17h30 au centre de loisirs de ST-PÈRE.
 - Grande section - CP : le mercredi de 17h45 à 18h45 au centre de loisirs où nous développerons la motricité. (Sol : motricité, gym, équilibre, saut, jeux de balles).
 - CE1-CE2 : le Mardi de 16h45 à 17h45 à la Salle Polyvalente de ST-PÈRE.
 - CM1-CM2 : le Mardi de 18h00 à 19h00 à la Salle Polyvalente de ST-PÈRE.
- ✚ L'année est découpée en 5 cycles : cycle orientation, cycle athlétisme, cycle sport collectif, cycle précision, cycle deux roues.

L'année sera découpée en 5 principaux cycles :

- De fin Septembre aux vacances d'Automne : **cycle deux roues** (apporter son vélo, son CASQUE ! et ton gilet jaune)
 - Des vacances d'Automne aux vacances de Noël : **cycle athlétisme (chaussure de course)**
 - Des vacances de Noël aux vacances d'Hiver : **cycle sport collectif**
 - Des vacances d'Hiver aux vacances de Printemps : **cycle sport de raquettes et précision**
 - Des vacances de Printemps aux vacances d'Été : **cycle deux roues et orientation** (apporter son vélo, son CASQUE ! et ton gilet jaune)
- ✚ Pour inscrire votre enfant vous avez besoin :
- Une fiche d'inscription et sanitaire de liaison remplie
 - Une attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile (valable jusqu'à fin juin 2020)
 - Un certificat médical de non-contre-indication aux pratiques sportives (datant de moins de 3 mois)
 - La somme de 56€ pour 1 enfant, 81.50€ pour 2 enfants ou 107€ pour 3 enfants de la même famille par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) pour la cotisation 2020/2021. Pour les enfants domiciliés hors commune du S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale », la somme est de 92€.

Tél. : 06 45 74 49 10

Mail : enfancejeunesse.sivu@orange.fr



Le Service se réserve le droit de changer les lieux de pratique en fonction du temps et des âges. De plus, nous fermerons une semaine en Mai. La communication s'effectuant par mail ou par sms, pensez bien à noter votre adresse et regarder régulièrement.